



Procès-verbal

Réunion du conseil d'école
École élémentaire publique Trille des Bois
Le mardi 15 janvier 2018, à 18 h 30

Sont présents :
M^{me} Claudia Rathjen, présidente
M^{me} Jennifer Manning, trésorière
M^{me} Jacynthe Lanthier, secrétaire
M^{me} Claudia Simoneau Berg, parent membre (pour une partie de la réunion)
M^{me} Joana Chelo, parent membre
M^{me} Rebecca Ménard, parent membre
M^{me} Pamela Howson, parent membre
M^{me} Sam McGavin, parent membre
M. Christian Lesage, représentant du personnel enseignant
M^{me} Jennifer Skabar, représentante du personnel non-enseignant
M^{me} Hélène Hudon, directrice

Sont absents :
M^{me} Anik Lalonde-Roussy, vice-présidente
M^{me} Kim Meier, parent membre
M. Jason Truax, parent membre
M^{me} Suyin Lee, représentante communautaire
M^{me} Célyne Boileau, directrice adjointe

1. Mot d'ouverture

M^{me} Rathjen souhaite la bienvenue à tous et, en guise de mot d'ouverture, propose l'utilisation d'un bâton de paroles selon la tradition autochtone, puis lit un texte qui en décrit l'utilité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du 11 décembre

M^{me} Rathjen propose l'ajout d'un point « Sujets divers » à la fin de l'ordre du jour, pour discuter brièvement des questions suivantes :

- 1) conférence PEP
- 2) comité SOS français
- 3) courriel de l'Institut Pégase au sujet d'un atelier

Le procès-verbal de la réunion du 11 décembre est approuvé à l'unanimité.

3. Mot de la direction

M^{me} Hudon fait un retour sur les changements apportés au Guide des technologies de l'information et des communications et remet aux membres un document qui donne suite à leurs commentaires sur le Guide. Les modifications faites au Guide sont brièvement présentées, et jugées satisfaisantes par les membres.

SUITE À DONNER : M^{me} Lanthier confirme qu'elle se porte toujours volontaire pour réviser le Guide afin d'en assurer la qualité sur le plan de la langue et une uniformité dans l'utilisation des acronymes. M^{me} Hudon présentera la nouvelle mouture du Guide aux enseignants pour le faire approuver.

4. Mot des enseignants

M. Lesage indique qu'il y a récemment eu une réunion du collège des enseignants et parle du Club de français à l'école, nom qui a été donné à une initiative de francisation des élèves au moyen d'activités ludiques à l'heure du midi, du mardi au jeudi. Ce club, qui est offert aux élèves de la 1^{re} à la 7^e année, est dirigé par des enseignants, qui y seront par rotation. Les membres discutent de cette initiative, et confirment que tous les enfants qui le veulent peuvent y participer et demandent s'il est possible de connaître à l'avance les « projets » qui y seront réalisés afin de potentiellement motiver leur enfant à y participer. Il est aussi question des efforts de francisation à l'école en général et des autres techniques employées dans le passé ou ailleurs dans ce dossier.

5. Groupe de travail sur le Code de vie

Après une discussion des membres sur la meilleure façon de procéder, un membre présente ses commentaires sur le Code de vie dans son ensemble, et indique notamment que le langage semble parfois peu naturel pour de jeunes enfants et que le Code de vie comprend des éléments sur lesquels les enfants n'ont parfois aucun contrôle (dîner nutritif, etc.). Au sujet de la formulation, M^{me} Hudon signale au passage qu'il faut rédiger le Code en utilisant des formules positives (« Je fais cela » au lieu de « Je ne fais pas ceci »), ce qui contraint parfois à utiliser des formules un peu alambiquées. Les membres présentent ensuite tour à tour leurs suggestions sur la section « Respect de soi » du Code, lesquelles ont majoritairement trait aux questions d'habillement et de port d'accessoires à l'école. Faute de temps pour continuer, les membres décident de s'en tenir à la section « Respect de soi » pour la présente réunion. M^{me} Hudon signale que le travail a été fait en collaboration avec les enseignants et qu'elle veut pouvoir leur présenter le point de vue des parents. Elle remercie les membres de leur apport et signale vouloir s'assurer qu'elle consigne bien leurs commentaires.

SUITE À DONNER : À cette fin, M^{me} Rathjen préparera un tableau pour que tous puissent y insérer leurs commentaires sur les pages 2 et 3 du Code de vie. M^{me} Hudon enverra à Claudia une version Word du Code de vie.

6. Budget

M^{me} Manning présente très brièvement les derniers changements apportés au budget, notamment pour les fonds alloués aux demandes spéciales, et confirme que tout va bien côté budget. Une mise à jour sur l'eurythmie est demandée à M^{me} Hudon, qui répond que l'eurythmie a bel et bien commencé en janvier.

7. Foire du printemps

M^{me} Rathjen propose d'abord de discuter de la date. Les membres notent un avantage à faire la foire plus tard au mois de mai, alors qu'il fait généralement plus chaud. Après un échange sur les activités au mois de mai qui pourraient faire obstacle à la participation des familles à la foire (fête des Mères,

fête de la Reine, marathon d'Ottawa), il est néanmoins déterminé que le choix doit se faire entre le 1^{er} dimanche de mai, soit le dimanche 5 mai ou encore le samedi 11 mai.

SUITE À DONNER : M^{me} Hudon regardera ces dates avec les enseignants.

Le prix d'entrée de la foire fera ensuite l'objet d'une discussion.

DÉCISION ET SUITE À DONNER : Il est jugé approprié de garder le même prix, soit celui de 10 \$ par personne ou de 25 \$ par famille. Un membre signale l'importance de rappeler l'accessibilité financière offerte aux familles en ayant le besoin sur la publicité et les affiches liées à la foire.

Pour ce qui est de la liaison du conseil d'école avec le comité de la foire, il est déterminé que M^{me} Chelo et M^{me} Lanthier demeurent les personnes chargées d'assurer la liaison et elles travailleront en collaboration pour lancer le comité. M^{me} Manning propose de garder la même organisation que l'an passé et elle enverra les documents constitués l'an dernier pour faciliter la tâche de l'organisation.

Une question est posée sur l'intérêt d'organiser ou non un dîner à la foire du printemps et il est déterminé que le rassemblement autour du mât servira de moment rassembleur pendant la foire et qu'il pourrait ne pas être nécessaire d'organiser un dîner. M^{me} Rathjen signale qu'elle connaît une personne qui se porte volontaire pour organiser le buffet, au besoin. M^{me} Howson rappelle au passage l'importance d'impliquer les élèves plus vieux dans la foire.

8. Sujets divers

Conférence PEP (atelier pour les parents) : M^{me} Rathjen discute brièvement de l'organisation de la conférence qui aura lieu cette année et dont le thème tournera autour des « Défis numériques ». Un membre signale qu'il aimerait plutôt voir une conférence avec pour thème la pédagogie Waldorf de la 4^e à la 8^e année, mais il est rappelé que la demande a déjà été soumise pour l'année et qu'il faut avoir un thème qui correspond, du moins dans les grandes lignes, à celui présenté dans la demande.

SUITE À DONNER : Pour l'organisation de la conférence, M^{me} Hudon signale qu'il est possible de collaborer avec l'Institut Pégase en leur indiquant clairement le mois et le sujet de l'atelier. M^{me} Hudon contactera la personne appropriée de l'Institut Pégase pour la mettre en contact avec M^{me} McGavin, qui se charge de ce dossier. M^{me} Rathjen enverra à tous la demande PEP pour leur permettre de voir la formulation utilisée dans la demande au sujet du thème.

SOS français : M^{me} Rathjen rappelle qu'il y aura une rencontre de ce comité dirigée par un parent le jeudi 31 janvier, à 19 h 30.

Courriel de l'Institut Pégase : M^{me} Rathjen informe les membres d'un courriel reçu de l'Institut au sujet d'une conférence possible de Guillaume Lemonde, médecin anthroposophe, sur la salutogénéalogie qui serait offerte le samedi 29 juin, avec un atelier le dimanche 30 juin. On demande dans le courriel à M^{me} Rathjen s'il y aurait assez d'intérêt pour l'ouvrir au grand public.

SUITE À DONNER : M^{me} Rathjen lui répondra que c'est peu probable que la communauté participe en raison de la date et demandera s'il y a d'autres dates et s'il est possible d'obtenir plus d'information sur le contenu de la conférence.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 28.

La secrétaire,

Jacynthe Lanthier